

11 septembre 2004

ENQUÊTE

Tunnels sous la Santé : la piste criminelle s'efface

Angélique Négroni

L'oeuvre d'amateurs de catacombes : telle est finalement l'hypothèse qui est aujourd'hui privilégiée dans l'enquête portant sur la découverte, au début du mois, de quatre tunnels passant sous la prison de la Santé ou aux abords de l'établissement et creusés à 14 et 17 mètres de profondeur.

Les conclusions des expertises communiquées hier émettent en effet de sérieux doutes sur le projet d'une entreprise criminelle dans cette affaire. *«Creuser à partir du sous-sol un tunnel qui rejoindrait la surface en vue de préparer une évasion aurait nécessité des moyens énormes, rapporte une source judiciaire. De même, pour ébranler le sous-sol de la prison à l'explosif et à 14 mètres sous terre, il aurait fallu réunir l'équivalent de cinq tonnes de TNT. A chaque fois, des moyens considérables auraient dû être engagés.»*

Or, d'après ce qu'ont constaté les experts qui ont exploré les galeries visitées, rien ne permet d'envisager que de tels moyens allaient être déployés. Les spécialistes ont par ailleurs établi que les tunnels visités sont anciens. *«Ils ont été déblayés et accompagnés parfois de création d'ouvrages de contournement en cas d'obstacle»*, explique-t-on au parquet de Paris.

En outre, l'étude de leur trajectoire fait apparaître des tracés variables.

Si l'on s'en tient à la piste des cataphiles, l'orientation de ces galeries vers des points stratégiques de la maison d'arrêt ne serait donc que pur hasard. Les visiteurs auraient plutôt visé la salle dite de l'Impératrice, qualifiée de mythique dans le milieu des cataphiles et baptisée ainsi par ces derniers. *«Située sous la prison, elle a été comblée en 1982, et certains, qui ne l'ont jamais vue, rêvent de la visiter»*, indique une source proche de l'enquête.

Or l'étude cartographique du sous-sol de la prison fait apparaître un enchevêtrement de galeries, toutes remblayées depuis et dont certaines mènent à cette fameuse salle. Dans ce labyrinthe souterrain, des cataphiles peu avertis ont très bien pu s'y égarer. Par prudence, le parquet de Paris n'écartait hier aucune piste.